

Nombre de conseillers

En exercice : 45

Présents : 39

Votants : 45

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'AN DEUX MIL VINGT, LE DIX DÉCEMBRE,

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes «ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE», dûment convoqué le 3 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Nantiat sous la présidence de Monsieur Alain AUZEMERY.

PRÉSENTS : A. AUZEMERY, Président, J.-M. PEYROT, N. ROCHE, M. VERGNOUX, J.-C. SOLIS, J.-M. LEGAY, B. DUPIN, J. PLEINEVERT, J.-J. DUPRAT, F. DUPUY, L. BOURDIER, J.-M. HORRY, J.-M. BERTRAND, Vice-Présidents, S. CHÉ, O. CHATENET, K. BERNARD, N. NICOLAUD, M. JANDAUD, B. TROUBAT, A. BROUILLE, H. FRENAY, E. PETIT, F. MAITRE, P. VALLIN, J.-P. POULET, M. PERTHUISOT, D. PERROT, B. TRICARD, M. PERROT, P. ROBERT, C. ROUX, G. JOUANNETAUD, C. ROSSANDER, B. FOUCAUD, B. LAUSERIE, H. DELOS, A. TERRANA, B. PEIGNER, M. BASCANS.

ABSENTS : R. SOLANS- EZQUERRA (procuration à M. VERGNOUX), B. LARDY (procuration à B. TROUBAT), M.-L. GANDOIS (procuration à J. PLEINEVERT), V. CARRÉ (procuration à A. AUZEMERY), J.-P. PORTE (procuration à J.-P. POULET), L. BILA (procuration à B. TRICARD).

ASSISTAIENT : D. MAHAUT, G. BAYLE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection de Monsieur Daniel PERROT en qualité de Secrétaire de séance.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF – TARIFS 2021

Les tarifs de la redevance d'assainissement collectif doivent être actualisés et il est proposé de mettre en place, dès le 1^{er} janvier 2021 une part fixe identique sur toutes les communes du territoire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (3 abstentions, 10 contres) :

- DÉCIDE d'appliquer, à partir du 1^{er} janvier 2021, les tarifs ci-dessous :

- COMMUNE	Part fixe H.T. (abonnement annuel)	Part variable H.T. (par m ³ d'eau consommé)
AMBAZAC	60,00 €	1,31 €
BERSAC SUR RIVALIER	60,00 €	1,71 €
BESSINES SUR GARTEMPE	60,00 €	1,37 €
CHAMBORÉT	60,00 €	0,47€
COMPREIGNAC	60,00 €	1,67€
FOLLES	60,00 €	0,94 €
FROMENTAL	60,00 €	0,88€
LA JONCHERE SAINT MAURICE	60,00 €	0,96 €
LAURIERE	60,00 €	1,30€
LES BILLANGES	60,00 €	1,10 €
NANTIAT (DSP : part collectivité)	60,00 €	0,35€
NIEUL	60,00 €	1,09 €
RAZES	60,00 €	1,55€
SAINT JOUVENT	60,00 €	1,96 €
SAINT LAURENT LES EGLISES	60,00 €	1,91 €
SAINT PRIEST TAURION	60,00 €	1,11 €
SAINT SULPICE LAURIERE	60,00 €	2,21 €
SAINT SYLVESTRE	60,00 €	1,34 €
THOURON	60,00 €	0,72€
VAULRY	60,00 €	1,19 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/12/2020

Application en ligne : k.fogelito.com

COMMUNAUTE DE COMMUNES ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE
13 rue Gay Lussac - 87240 AMBAZAC

- DIT que la part fixe pourra être proratisée,
- DIT que la facturation pourra être établie en deux fois,
- **AUTORISE** le Président à mener toutes les démarches afférentes.

Fait et Délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le 14 décembre 2020.
Pour cople conforme,
En Communauté de communes, le 14 décembre 2020.

Le Président,
Alain AUZEMERY



REÇU EN PREFECTURE

Le 18/12/2020

Application n° 2019-10-001

93_BE-037-20086512-20201210-D_2020_105-